



Dépêche 743

Réforme de la catégorie B :

La douane doit agir de même !

Après différentes interventions de notre fédération et de la CFDT-Douane pour accélérer la mise en place de la réforme de la catégorie B, nous vivons à l'heure actuelle le plus gros cafouillage de ces dernières années en terme de communication ministérielle.

Pour lire la dépêche de la fédération CFDT des Finances, [cliquez ici](#)

De son côté, la CFDT-Douane n'est pas restée inactive puisqu'elle a obtenu, du Directeur Général le 16 février dernier, un groupe de travail national pour traiter de la mise en place de cette réforme.

Pour autant nous restons sur notre faim quant à la date d'application, pour les douaniers, d'une réforme qui se fait attendre depuis maintenant plusieurs mois.

Nous sommes persuadés que notre Directeur Général aura à cœur de faire aussi bien que son homologue de la DGFIP et, qui sait, mieux !

Nous allons le ré-interroger sur ce point.

A Paris, le 18 février 2010.